Conseil d'Arrondissement du 20ème

Séance du 17 septembre 2019

Sur proposition de Laurent Sorel et du groupe Place au Peuple

Vœu pour un soutien financier exceptionnel pour l'association CIP 20, une initiative d'ESS portée depuis 10 ans par des femmes du quartier Grand Belleville

Considérant les grosses difficultés actuelles de l'association CIP 20, les Citoyennes Interculturelles de Paris 20 qui réunit autour d'une activité d'Economie Sociale et Solidaire de restaurant traiteur des femmes immigrées et précaires du quartier Grand Belleville ;

Considérant que cette association, lauréate en 2014 des Trophées de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) appel à projets organisé par la collectivité parisienne, a bénéficié d'un appui financier, d'un soutien dans sa recherche de locaux et depuis six ans d'un accompagnement par l'Agence pour le Développement de l'Économie Locale (ADEL), financé par le Département de Paris, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS);

Considérant que cette association n'est pas une activité économique comme une autre, c'est un lieu de vie et d'échange sur ce quartier populaire, un projet de vie et une aventure humaine pour ces femmes « qui leur permet de valoriser leurs compétences jusqu'alors souvent cantonnées à l'espace domestique mais aussi de retrouver de nouveaux points d'appui, stables, dans leur vie professionnelle et personnelle » ;

Considérant que CIP 20 est devenu un lieu emblématique de Belleville, un lieu où les femmes partagent leurs savoir-faire gastronomiques variés, « une cuisine originale, généreuse, riche de saveurs liant mémoires alimentaires familiales et souci de la qualité des produits transformés » ;

Considérant que CIP 20 n'est pas simplement un restaurant, que les femmes de l'association ont animé par exemple des ateliers cuisines avec des enfants des centres sociaux d'Archipélia et Annam, et qu'elles ont actuellement un projet de Prévention et de promotion de la santé autour de l'alimentation destinés aux habitant.e.s de ce quartier politique de la ville ;

Considérant que CIP 20 participe à l'ensemble des évènements menés sur l'arrondissement, la Fête des associations, le forum de l'Économie Sociale et Solidaire, le forum des Femmes en Action, et le Marché Solidaire Belleville-Amandiers notamment ;

Considérant que CIP 20 a permis la création de 6 emplois pour des femmes précaires de l'arrondissement grâce entre autre à différents dispositifs d'aide (Adulte relais, CUI, CAE, PEC ...) mais que 18 mois après la fin des emplois aidés, l'association ne peut plus assumer financièrement l'ensemble des salaires ;

Considérant que CIP 20 s'est engagé à suivre les préconisations du DLA (dispositif local d'accompagnement) pour repenser l'organisation du travail et un nouveau modèle économique pour augmenter le chiffre d'affaire et pérenniser son activité à moyen terme ;

Considérant la situation financière extrêmement compliquée de l'association, il y a un vrai risque que les préconisations du DNA attendues pour la fin du mois de Novembre arrivent trop tard, vu que le plan de trésorerie prévoit une situation de cessation de paiement en novembre 2019 ;

Considérant que CIP 20 a d'ores et déjà décidé d'avoir recours à une opération de crowfunding et de demander une souscription exceptionnelle à ses adhérents ;

Considérant que vu les sommes nécessaires cela sera probablement largement insuffisant ;

Considérant tout ce que représente ce projet d'Économie Sociale et Solidaire, pour ces femmes précaires, pour ce quartier politique de la ville, une aventure humaine qui a permis de créer des emplois durables et de qualité et de valoriser des initiatives locales d'économie solidaire ;

Considérant que CIP 20 est un véritable symbole de ce que le volontarisme politique peut arriver à produire dans les quartiers populaires pour peu qu'il s'appuie sur les volontés et les savoirs faire des habitant.e.s;

Considérant que renoncer à soutenir financièrement CIP 20 serait un symbole cruel de notre inaction en tant qu'élu-e-s face à la montée des inégalités sociales au sein d'une des villes les plus riches du monde ;

Sur proposition de Laurent Sorel et du groupe "Place au Peuple ", le Conseil du 20e arrondissement :

- Demande que l'EDL de Belleville monte rapidement un comité de pilotage avec tous les financeurs pour faire le point sur la situation de l'association CIP20 et voir comment l'accompagner au mieux, tant sur le court terme que sur le long terme;
- Demande à la Ville de Paris de venir en aide financièrement à cette structure.